

**Devinez ce que
je vois : de quoi
assurer votre
redondance
par le réseau
de téléphonie
mobile.**



Le bon conseil sécurité.

CARTES SIM CERTAS

La transmission d'alarme par Internet n'offre pas une stabilité absolue. Certas recommande donc, pour toutes les activations IP, une transmission redondante par le réseau de téléphonie mobile. Pour établir cette redondance, tous les appareils de transmission IP doivent être équipés d'une carte SIM permettant la transmission d'alarme. En plus de la carte SIM standard, nous proposons une « carte SIM multi-opérateurs ». En cas de perte de réseau, celle-ci fait automatiquement appel à un autre réseau mobile afin d'établir une connexion sécurisée.

Prix	Carte SIM standard	Carte SIM multi-opérateurs
Frais initiaux – taxe d'activation	CHF 25.00	CHF 26.00
Taxe mensuelle – paquet de base 7 Mo*	CHF 7.00	CHF 8.00

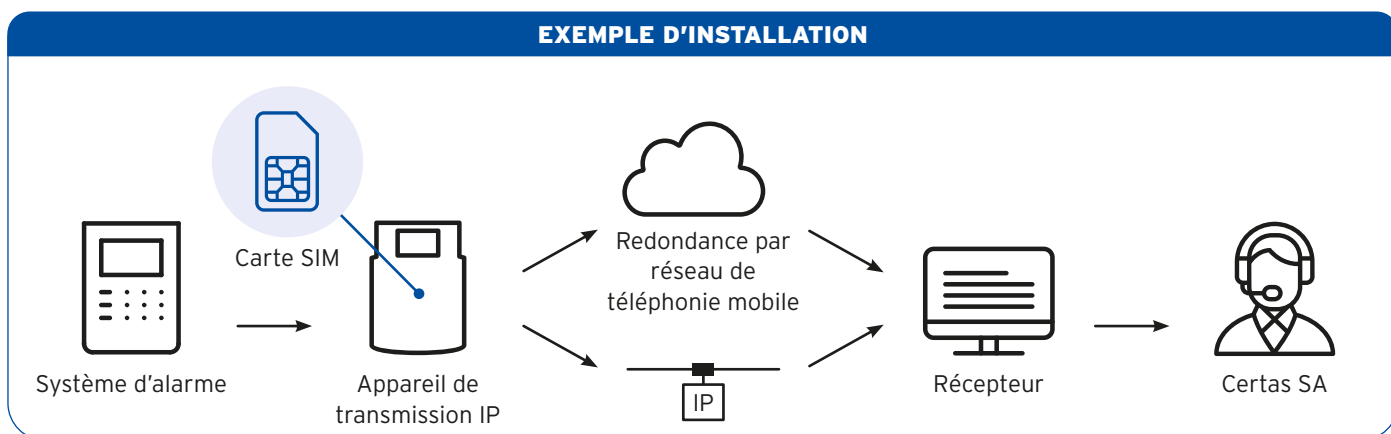
Si un volume de données plus important que ce que comprend le paquet tarifaire choisi s'avère nécessaire, le volume correspondant est facturé en plus en cours d'année. Frais de communication supplémentaires :

• «Data»	CHF 1.00/MB	CHF 5.00/7 MB
• «SMS»	CHF 0.20/SMS	CHF 0.20/SMS
• «Voice»	CHF 0.40/min.	CHF 0.40/min.

Les prix ne comprennent pas la TVA à 7,7%. Ils ne sont valables qu'en combinaison avec un abonnement de réception d'alarme de Certas SA. Toute utilisation de la carte SIM hors de l'appareil de transmission d'alarme est interdite et peut avoir pour conséquence des frais et/ou la désactivation de la carte SIM.

*Le paquet de base de 7 Mo correspond à env. 2100 messages d'alarme (selon les résultats d'un test sur un appareil de transmission standard – peut varier en fonction de l'appareil de transmission utilisé). Ce montant ne couvre ni l'envoi de SMS ni les transmissions vocales.

EXEMPLE D'INSTALLATION



Le bon conseil sécurité.

Certas SA Lausanne

Centrale suisse d'alarme et d'engagement
Chemin de Bérée 52, 1010 Lausanne
T +41 21 213 52 12
vente@certas.ch